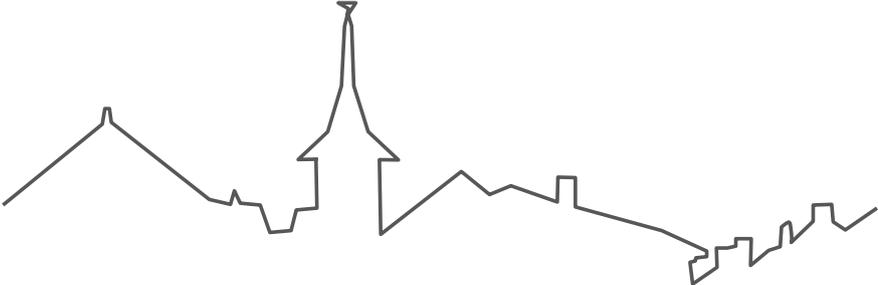




BODZ'INFO



INVITATION AU PROCHAIN CONSEIL GENERAL

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil général à la Maison Bodzérane qui aura lieu le :

Mardi 14 Juin 2022 à 20h00

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2022
3. Assermentations / Démissions
4. Communications du Président
5. Communications de la Municipalité
6. **Elections** : Président, Vice-Présidents, Scrutateurs et membres du bureau 2022/2023.
7. Communications des commissions de « Recours », « ASSAGIE », « SIDEPA/AIEEP », « SIDERE », « SDIS ».
8. **Préavis municipal n°5/2022** - Demande de crédit de CHF 670'000.- pour la réalisation d'une cave communale et locaux, remise à neuf de l'étanchéité de la terrasse de la Maison Bodzérane, parcelle 21.
9. **Préavis municipal n°6/2022** – Demande de crédit de CHF 110'000.- pour la rénovation complète de la place de jeux du collège, cœur du village.
10. **Préavis municipal n°7/2022** relatif aux comptes 2021.
11. **Rapport de Gestion 2021**
12. Divers et propositions individuelles

Afin de vous permettre une préparation adéquate, le procès-verbal de la dernière séance ainsi que les préavis municipaux sont à votre disposition sur le site internet de la Commune : <http://www.bougysvillars.ch> -> Onglet -> Autorités -> Conseil Général. *

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette séance, nous vous saurions gré de bien vouloir en informer préalablement le Président par écrit ou par téléphone. **

En vous remerciant d'ores et déjà de votre participation et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons, Chers Membres du Conseil général, nos salutations les meilleures.

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président
Chris Chard




La Secrétaire
Liliane Meylan



Pour rappel, les séances du Conseil général sont ouvertes au public, toutefois seuls les membres des Autorités ont droit à l'intervention et à la parole.



A la fin du Conseil général, un apéritif sera offert

INFORMATIONS MUNICIPALES

La Municipalité de la Commune de Bougy-Villars met au concours le poste d'

Employé(e) d'administration poste à 30%

Votre mission

En collaboration avec la secrétaire municipale, vous participez activement aux activités et tâches inhérentes à l'organisation générale du Greffe municipal

Activités principales

- Création et tenu du registre des entreprises
- Préparation des votations et élections
- Gestion administrative des bâtiments communaux (collaboration avec la gérance, devis des entreprises...)
- Tenue du fichier des fouilles
- Remplacement de la secrétaire municipale

Conditions

- formation d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent
- expérience d'une administration communale souhaitée
- personne de confiance et intègre
- sens de l'organisation, des responsabilités, entregent, initiative, et précision d'exécution
- sens de la communication, de l'accueil, de la collaboration et du travail d'équipe
- bonne rédaction et habile dactylographe
- bonne maîtrise des outils et programmes informatiques
- nationalité suisse ou titulaire du permis d'établissement type "C"

Entrée en service : de suite ou à convenir

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats, d'une photographie récente, de références et des prétentions de salaire sont à adresser à greffe@bougy-villars.ch, jusqu'au **13 juin 2022**.

Le Greffe municipal est à votre disposition pour tous renseignements, tél : 021.808 54 41.

Il ne sera pas répondu au(x) dossier(s) incomplet(s) et/ou ne répondant pas au profil requis.

Nouvelles du chantier de la Grand Rue et du CAD

La Grand Rue

Après les séances d'information à la population de 2021, le dossier a été mis à l'enquête publique du 18 janvier au 16 février 2022, sans aucune remarque ni opposition.

Le 12 avril 2022 le DIRH approuvait le projet de réaménagement de la Grand Rue.

Un mandat a été octroyé à un bureau d'ingénieurs afin d'élaborer le cahier des charges pour les entreprises et lancer la procédure de marché public, en collaboration avec la SEFA pour le projet du CAD.

Le chauffage à distance (CAD)

Dans sa séance du 23 mars 2021, le Conseil général a décidé, par le préavis 01/2021, d'autoriser la Municipalité à créer une société anonyme pour l'exploitation d'un chauffage à distance de Bougy-Villars.

La société « CAD Bougy-Villars SA » a été créée à la fin de l'année passée.

Le plan du réseau CAD a été mis à l'enquête publique en même temps que le projet de réaménagement de la Grand Rue.

Le planning établi dès le résultat de l'enquête publique est parfaitement respecté à ce jour.

Compte tenu de tous ces éléments, les travaux de la Grand Rue et du chauffage à distance pourront démarrer à l'automne 2022.

La Municipalité vous tiendra régulièrement informés de la suite des travaux sur son site internet et dans le Bodz'info.



Travaux de relevés dans le cadre du mandat d'ingénieur.

PLAN CANICULE

Il n'existe pas une définition universelle de la canicule, mais, de manière générale, on admet qu'elle désigne une vague de chaleur qui, par sa durée, son intensité ou des facteurs aggravants (températures nocturnes élevée, taux d'ozone élevé) est susceptible d'entraîner des conséquences graves pour la santé, y compris la mort, en particulier chez les personnes vulnérables.

Personnes vulnérables : individus qui, pour des raisons liées à l'âge, à la présence de maladie(s) chronique(s) ou à l'activité physique, subissent davantage les effets de la chaleur sur la santé que le reste de la population.

Quels sont les effets de la canicule sur la santé et comment réagir?

La chaleur intense peut avoir plusieurs conséquences sur la santé, jusqu'au coup de chaleur qui peut être fatal dans le pire des cas. Les autres effets liés à la chaleur peuvent être, par ordre de gravité : rougeur de la peau, œdème des membres inférieurs, crampes musculaires, évanouissement et état d'épuisement.

Les symptômes d'un coup de chaleur sont : faiblesse générale, température corporelle élevée (> 40°C), bouche sèche, confusion, vertiges, désorientation, nausées et crampes musculaires. Il faut alors agir rapidement : appeler un médecin sans tarder, faire boire la personne et la rafraîchir à l'aide de linges humides.



CANICULE
RESTEZ AU FRAIS

TRANQUILITE DU VOISINAGE

La Municipalité rappelle, avec les beaux jours, que :

- L'utilisation de tondeuses à gazon et engins bruyants similaires (tronçonneuses, débroussailleuses, scies électriques, meules, etc.) est interdite **les jours de repos public**.
- L'usage de souffleuses à moteur thermique est par ailleurs interdit du **1^{er} avril au 30 septembre**, à l'exception des services communaux et de la voirie.
- Les autres jours, l'usage de ces engins est **interdit entre 12 heures et 13 heures, ainsi qu'à partir de 20 heures jusqu'à 7 heures**.
- Cette interdiction court également le **samedi, avant 9 heures et après 18h00 et entre 12 heures et 13 heures**.



ACTIVITES A LA MAISON BODZERANE

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8 h 30 à 9 h 30					yoga
9 h à 11 h	gym				
9 h à 11 h 30			yoga		
17 h 30 à 18 h 30		yoga			
19 h à 20 h				zumba	

Yoga Liang Mary-Claude (remplaçante) 079 310 02 66

Anken Anna 078 633 35 68

Zumba Phillipps Paméla 076 243 92 26

Yoga Keller Sophie 078 951 12 20

Gym Mamolard Soledad 021 800 47 77

SOCIETE LOCALE



Un peu d'histoire : le Club de Tennis de Table de Bougy a été fondé en 1957. Le Club a décroché une coupe AVVF (association Vaud-Valais-Fribourg) lors de la saison 2007/2008. Vainqueur à deux reprises du championnat AVVF de 5^{ème} ligue en 2006/2007 et en 2007/2008.

Le club a organisé les championnats vaudois en 1997 à Aubonne et en 2006 à Montherod. En 2020, les clubs d'Eysins et de Bougy ont organisé les championnats vaudois à Lausanne.

Qui sommes-nous : le Club compte 17 membres dont 9 licenciés. Nos équipes évoluent en catégorie élite (5^{ème} et 6^{ème} ligue) et en catégorie senior (3^{ème} et 4^{ème} ligue).

Le Tennis de table à Bougy : nous nous entraînons les lundis soir de 17h30 à 19h30 à la Grande Salle, lorsqu'il n'y a pas de matchs. Merci de vérifier les dates de matchs sur notre [Agenda](#)

Force de ce Club : nos mots d'ordre sont la convivialité, le partage, le respect, la bonne humeur et le plaisir de jouer. Bienvenue à toutes les personnes qui désirent pratiquer ce sport peu connu !

Informations sur le Club : vous trouverez toutes les informations utiles sous <http://www.cttbougy.sitew.ch/>

Au plaisir de se retrouver autour de la « table ».

Denis Vautier, président du CTT Bougy



PREMIERE ANNIVERSAIRE DE L'AUBERGE



Première bougie soufflée sur un ton de convivialité et d'échange durant cette journée ensoleillée..les bodzérans et les bodzérannes ont répondu présents lors de ce premier anniversaire de notre belle auberge...l'accueil des tenanciers...un vrai succès !



DANS LA PRESSE

Vanille Lehmann réalise son rêve de petite fille

La comédienne de Bougy-Villars a monté les marches de la Croisette à l'occasion de la projection de «Mouton noir», de Deborah François.



L'équipe du film ***Mouton noir*** de Déborah François et ses comédiens Jeremy Gillet, Vanille Lehmann et Ludmilla Makowski.

Retour sur trois jours d'une rare intensité :

«C'était extraordinaire, j'ai adoré! Mais tout était chronométré à la minute près, c'était tellement dense que l'on a à peine eu le temps de réaliser ce que l'on était en train de vivre. Tout m'a marquée, chaque moment était intense.»

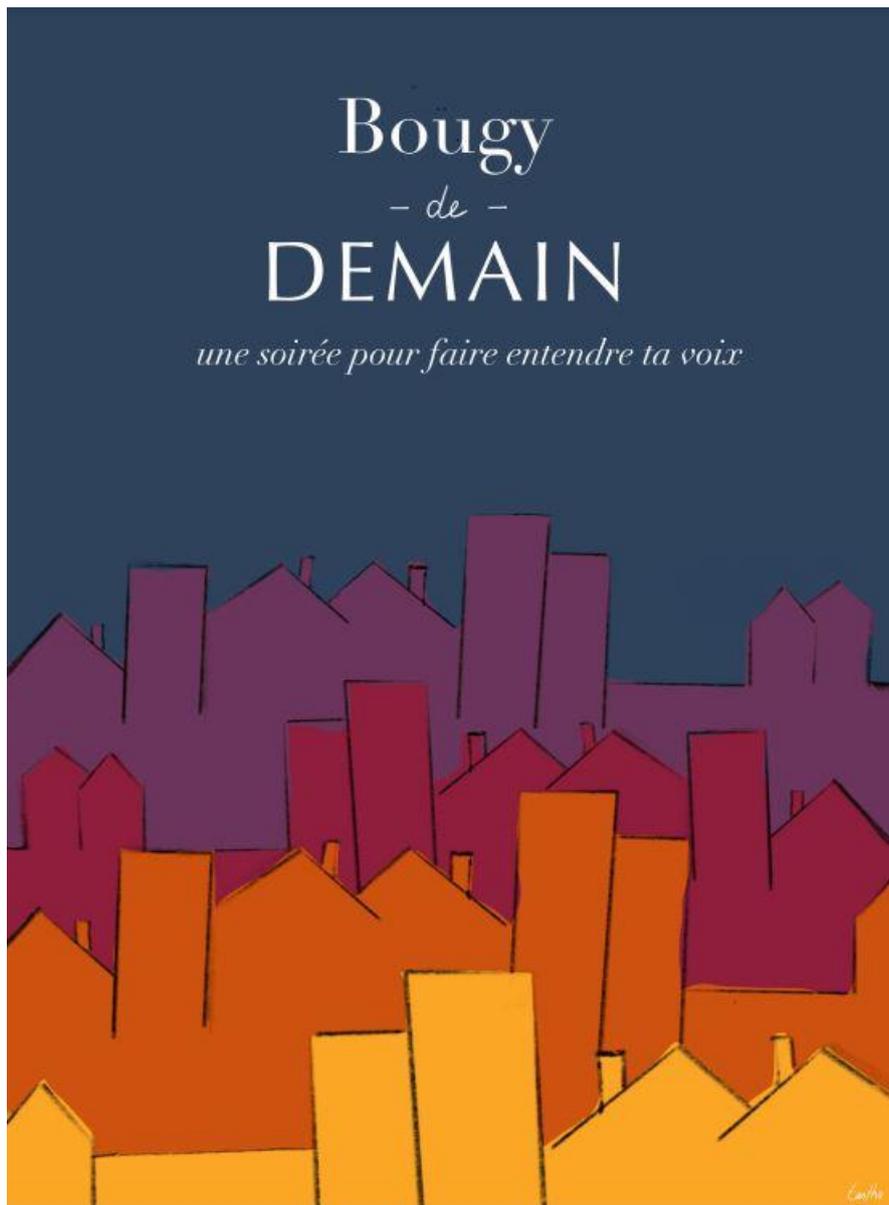
«Mon rêve ultime, c'est que l'on me considère comme une comédienne caméléon capable d'endosser tous les styles.»

Car l'enfant de Bougy-Villars aime les prises de risques.

«J'ai toujours su que c'était ce métier-là que je voulais faire, c'est dans mes tripes, c'est comme un besoin.» Toute petite déjà, elle s'endormait dans sa chambre d'enfant, à Bougy-Villars, au son de la musique, en rêvant et en imaginant son avenir en tant que comédienne.



RENCONTRE DES JEUNES DE 14 à 20 ANS



Bougy de demain

« Une soirée pour faire entendre sa voix » ! **Le 10 juin prochain** aura lieu une soirée spécialement préparée pour les jeunes du village âgé.e.s entre 14 et 20 ans. Au programme, une première partie composée de différents stands donnant la possibilité d'exprimer son avis, de parler de ses habitudes ainsi que de ses besoins, suivie d'un repas en toute convivialité. La cerise sur le gâteau ? Un parcours des combattant.e.s à expérimenter avec des lunettes un peu particulières...

L'inscription se fait jusqu'au mardi 7 juin auprès d'Anthony Richard (079/192.99.73), le travailleur social de proximité d'Espace Prévention La Côte, à l'initiative de cette première édition, en collaboration avec la Municipalité et l'association Bougy-Bouge. Plus d'informations : dans l'invitation reçue par courrier à la maison.



LE POSTE MOBILE

LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

URGENCE

117

POSTE MOBILE

079 220 24 72

079 808 50 18

BOUGY-VILLARS

samedi 18 juin 2022

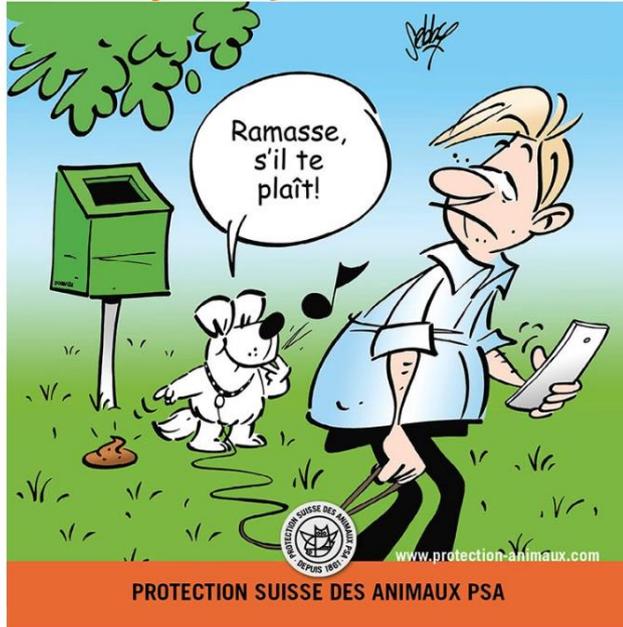
L'après-midi

Signal-de-Bougy



NATURE

Pour un environnement propre!



Chaleur en voiture: danger!



Laisser un animal dans un véhicule en pleine chaleur peut s'avérer mortel!

Il suffit d'une température extérieure de 15°C pour que la chaleur dépasse rapidement les 50°C à l'intérieur d'une voiture.

Entrouvrir les fenêtres ne suffit pas à rafraîchir suffisamment un véhicule. En quelques minutes, un chien laissé dans ces conditions peut souffrir d'un coup de chaleur mortel.

Vous pouvez demander à recevoir gratuitement cette affiche en écrivant à info@susyutzinger.ch

Une action de Susy Utzinger fondation pour le bien-être des animaux
www.susyutzinger.ch

 **susy utzinger**
fondation pour le bien-être des animaux



Forêt Suisse

Association des propriétaires forestiers

Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

Les plantes ornementales exotiques enrichissent nos jardins. Mais les conséquences peuvent être dramatiques si elles parviennent en forêt. Elles s'y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaines...

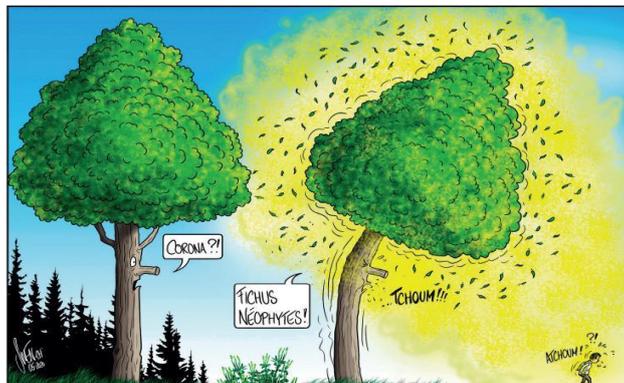
Nos jardins reflourissent. En cette saison, leurs plantes ornementales font preuve d'une vive exubérance. Bien des propriétaires ignorent cependant à quel point certaines d'entre elles présentent un grave danger, aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites. La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées – on les appelle des «néophytes» – sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers. Les néophytes se comportent en forêt comme des éléphants dans un magasin de porcelaine. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs «grands arbres» de nos forêts de demain.

Maladies et parasites font dépérir des arbres

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Jamais! Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon. Ces déchets verts mettent aussi la santé de la forêt en danger; ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles. Le problème est si grave que la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a déclaré 2020 «Année internationale de la santé des plantes».

Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi sur la protection de l'environnement. Et c'est punissable. Soyez responsables, débarrasser vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels! Les néophytes? Dans le sac poubelle! Pour le reste, renseignez-vous à la déchetterie

Pour de plus amples informations sur la forêt et sa santé, consultez www.foretsuisse.ch



LA PARENTHÈSE PRÉSENTE : *Cinema*

SILENCE ON TOURNE !

DE PATRICK HAUDECOEUR ET GÉRALD SIBLEYRAS

MIS EN SCÈNE PAR DENARD BOHNER

RESTAURATION ET BUVETTE

PÂTES TRIO DE SAUCES
TARTARE DE BŒUF
PLANCHETTE APERO

MAISON BODZÉRANE - 1172 BOUGY-VILLARS
LES 16 | 17 | 18 ET 23 | 24 | 25 | JUIN
RÉSERVATIONS CHEZ MORAND ÉLECTROMÉNAGER SA
À ST-PREX | 079 723 62 55

PORTES à 18h30
SPECTACLE à 20h00
PRIX : 25 CHF
ENFANT/ÉTUDIANT/OVS : 20 CHF

avec le soutien de

SwissLife
Agence générale
Mobilier - La Cote

RALLYE DANS LES VIGNES DE BOUGY-VILLARS

Le dimanche 4 septembre

BOUGY-BOUGE propose de découvrir notre beau village.
Un concours, des jeux, diverses dégustations et bien d'autres belles choses à découvrir.

- Départ **14 h à 15 h** sur la place de l'église
- Balade d'environ 2h30 (dont 1h de marche)
- Un apéro dînatoire à la fin du parcours

Venez seul, avec vos amis, ou en famille,
pour passer un bon moment de détente!



CHF 15 par personne et gratuit pour les enfants. Sur
inscription à contact@bougy-bouge.ch jusqu'au
21.08.2022 pour plus d'info 079 205.48.43



Réservez les prochaines dates :

1) en date du 24 juin apéro concert avec M. Desbaillet et ses élèves au caveau de la commune de 18h00 à 19h00

2) 31 juillet l'après-midi dès 15h, animations pour les enfants et avec château gonflable



Réserve communale 2021

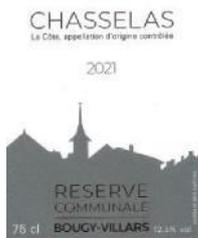


BLANC

100% chasselas

Cépage phare de l'arc lémanique, issu des meilleures parcelles de la commune

Nombre



50 cl	Carton de 6	45.- Frs	
	Carton de 12	86.- Frs	
75 cl	Carton de 6	62.- Frs	
	Carton de 12	118.- Frs	

ŒIL DE PERDRIX

Rosé de Pinot Noir

L'incontournable de l'été, à boire frais et bien accompagné(e)

Nombre



50 cl	Carton de 6	50.- Frs	
	Carton de 12	97.- Frs	
75 cl	Carton de 6	68.- Frs	
	Carton de 12	129.- Frs	

CUVEE ROUGE

Assemblage de Gamaret et de Garanoir,

Puissant et racé, à découvrir de suite ou à garder précieusement

Nombre



75 cl	Carton de 6	85.- Frs	
	Carton de 12	160.- Frs	

Prénom / Nom: _____

Adresse / Localité: _____

Date et signature: _____

Toutes les commandes sont à adresser par courrier à:

**Administration communale,
Place de l'Ancienne Eglise 5
1172 Bougy-Villars**

Ou par mail à:

greffe@bougy-villars.ch

Les commandes adressées jusqu'au 15 juin seront à retirer le 18 juin de 13h à 15h à la Maison Bodzérane

NUMEROS UTILES

Administration communale	021808 54 41
Contrôle des habitants d'Aubonne	021 821 51 00
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Caisse de chômage, Morges	021 557 92 91
Centre de biométrie, passeports	0800 011 291
ECA Pully	058 721 21 21
Etat civil de La Côte, Morges	021 557 07 07
Garde forestier, M. François Martignier	079 486 96 23
Garde pêche, M. Sylvain Kramer	079 237 42 66
Garde faune, M. Dominique Morel	079 237 42 57
Gendarmerie d'Aubonne	021 557 16 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Inspecteur forestier, M. Fabian Drollinger	079 414 47 62
Justice de paix, Morges	021 557 94 00
Office d'impôt districts de Nyon & Morges	022 557 50 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Ramoneur, MZ ramonage Romainmôtier	079 518 21 19
Registre foncier de La Côte, Tolochenaz	021 557 91 40

